

CABINET DENIS CHAILLOU

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Des Commissaires aux Comptes de Paris*

*147 avenue Henri Barbusse
91210 DRAVEIL*

ASSOCIATION SPORTIVE DU PLESSIS SAVIGNY

Rue du Rougeau

77 176 SAVIGNY LE TEMPLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

POUR L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Sportive du Plessis Savigny relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par les dirigeants le 22 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

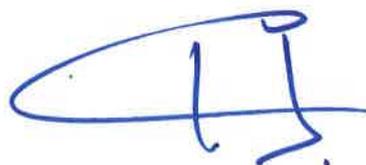
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Draveil, le 02 novembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

Denis CHAILLOU



**ASPS ASSOCIATION SPORTIVE DU
PLESSIS DE SAVIGNY**

MAISON DES ASSOCIATIONS
CIDEX 25
BOITE 1
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	764	764				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	99 544	72 869	26 674	21 961	4 713	
Autres immobilisations corporelles	29 735	24 374	5 361	2 366	2 995	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	130 042	98 007	32 035	24 327	7 708	
Stocks en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	23 225		23 225	23 225		
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	26 298		26 298	32 464	- 6 166	
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs						
· Personnel						
· Organismes sociaux	2 674		2 674		2 674	
· Etat, impôts sur les bénéfices						
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
· Autres	258		258	2 660	- 2 402	
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	361 026		361 026	366 424	- 5 398	
Charges constatées d'avance	8 695		8 695	16 255	- 7 560	
TOTAL (II)	422 177		422 177	441 029	- 18 852	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	552 219	98 007	454 212	465 356	- 11 144	

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

Bilan(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice			
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	103 121	110 679	- 7 558
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Autres			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	351 091	354 677	- 3 586
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	454 212	465 356	- 11 144
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	25 225		25 225	19 292	5 933	30,75
Production vendue biens						
Production vendue services	99 039		99 039	48 977	50 062	102,22
Montants nets produits d'expl.	124 264		124 264	68 268	55 996	82,02
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			235 205	250 610	- 15 405	-6,15
Cotisations			492 088	545 404	- 53 316	-9,78
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			24 100	1 500	22 600	N/S
Reprise de provisions						
Transfert de charges			328	525	- 197	-37,52
Sous-total des autres produits d'exploitation			751 721	798 039	- 46 318	-5,80
Total des produits d'exploitation (I)			875 984	866 307	9 677	1,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			860	1 024	- 164	-16,02
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			860	1 024	- 164	-16,02
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			34 569	39 424	- 4 855	-12,31
Sur opérations en capital			232	237	- 5	-2,11
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			34 801	39 661	- 4 860	-12,25
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			911 646	906 992	4 654	0,51
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-8 425		- 8 425	N/S
TOTAL GENERAL			920 071	906 992	13 079	1,44

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

ASPS ASSOCIATION SPORTIVE DU PLESSIS DE SAVIGNY
 MAISON DES ASSOCIATIONS CIDEX 25 BOITE 1 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	25 556	20 198	5 358	26,53
Variations stocks de marchandises		-23 225	23 225	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	35 961	37 852	- 1 891	-5,00
Services extérieurs	20 098	22 647	- 2 549	-11,26
Autres services extérieurs	383 341	350 094	33 247	9,50
Impôts, taxes et versements assimilés	5 053	5 289	- 236	-4,46
Salaires et traitements	312 312	298 416	13 896	4,66
Charges sociales	91 611	98 549	- 6 938	-7,04
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association		1 566	- 1 566	-100
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	11 166	8 328	2 838	34,08
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges		146	- 146	-100
Total des charges d'exploitation (I)	885 097	819 859	65 238	7,96
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	34 974	40 789	- 5 815	-14,26
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	34 974	40 789	- 5 815	-14,26
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	920 071	860 648	59 423	6,90
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		46 344	- 46 344	-100
TOTAL GENERAL	920 071	906 992	13 079	1,44
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature	8 605	3 060	5 545	181,21
. Dons en nature				
Total	8 605	3 060	5 545	181,21
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations	8 605	3 060	5 545	181,21
. Personnel bénévole				
Total	8 605	3 060	5 545	181,21

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

ASPS ASSOCIATION SPORTIVE DU PLESSIS DE SAVIGNY

ASPS ASSOCIATION SPORTIVE DU PLESSIS DE SAVIGNY

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 454 211,96 E.

Le résultat net comptable est une perte de 8 424,62 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/10/2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 130 042

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	883		119	764
Immobilisations corporelles	129 208	18 874	18 804	129 278
Immobilisations financières				
TOTAL	130 091	18 874	18 923	130 042

Amortissements et provisions d'actif = 98 007

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	883		119	764
Immobilisations corporelles	104 881	11 166	18 804	97 243
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	105 764	11 166	18 923	98 007

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.dts similaire	764	764	0	1 ans
Matériel sportif	99 544	72 869	26 674	de 3 à 10 ans
Matériel de transpor	500	188	312	2 ans
Mat.bureau & informa	25 759	20 836	4 923	de 3 à 5 ans
Mobilier	3 476	3 350	126	de 3 à 5 ans
TOTAL	130 042	98 007	32 035	

Etat des créances = 37 925

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	37 925	37 925	
TOTAL	37 925	37 925	

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 674

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 674
Disponibilités	
TOTAL	2 674

Charges constatées d'avance = 8 695

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 351 091

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	15 350	15 350		
Dettes fiscales & sociales	8 412	8 412		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	327 329	327 329		
TOTAL	351 091	351 091		

Charges à payer par postes du bilan = 15 098

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 686
Dettes fiscales & sociales	8 412
Autres dettes	
TOTAL	15 098

Produits constatés d'avance = 327 329

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. La base de calcul des produits constatés d'avance est constituée des cotisations des adhérents réglées entre septembre et décembre de l'exercice, auxquelles sont ajoutées les règlements constatés en janvier de l'exercice suivant.

Une quote-part de 9/12 de l'ensemble des cotisations ainsi calculées est reportée sur l'exercice suivant.

Tableau de variation des fonds associatifs

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatif sans droit de reprise				
Ecart rééval. s/ des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	64.334			
Résultat comptable de l'exercice	46.344			-8.425
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecart rééval. s/ des biens avec droit de reprise				
Subv. d'inv. non renouvelables par l'organisme	0	1099	232	867
Provisions réglementées				
TOTAL	64.571		237	46344

Tableau de report à nouveau avant répartition du résultat

	Débiteur	Créditeur
Nature du report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés à :		
- A l'exercice		
- Aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté sous contrôle de tiers financeurs		110.679
Report à nouveau gestion propre		
SOLDE		110.679

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

Tableau de répartition du résultat de l'exercice

	Débiteur	Créditeur
Résultat comptable de l'exercice		
- Dont part du résultat sur gestion propre	8.425	
- Dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs		
SOLDE	8.425	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Ventilation des produits

	Montant		%	
	N	N-1	N	N-1
Subventions	235.205	250.610	25,80	27,63
Cotisations	504.099	550.778	55,30	60,73
Dons				
Apports				
Legs et donation				
Produits liés à des financements règlementés				
Ventes de dons en nature				
Autres produits de la générosité du public				
Produits financiers	860	1.024	0,09	0,11
Produits exceptionnels	34.801	39.661	3,82	4,37
Autres produits	136.681	64.919	14,99	7,16
TOTAL	911.646	915.418	100,00	100,00

Contributions volontaires

METHODE DE VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES FIGURANT AU COMPTE DE RESULTAT

Nature	Méthode de valorisation
Renoncement aux remboursements de frais kilométriques des bénévoles et autres frais.	Nombre de kilomètres * barème fiscal Facture réglée

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

INFORMATION SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NE FIGURANT PAS AU COMPTE DE RESULTAT

Nature	Méthode de valorisation
Mise à disposition des installations sportives par la municipalité	La valorisation de l'utilisation des installations sportives n'a pas été possible compte tenu de la diversité des installations concernées et de la difficulté à quantifier leurs utilisations et leurs coûts.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 674

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org.soc.autr.prod.a(438700)	2 674
TOTAL	2 674

Charges constatées d'avance = 8 695

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	8 695
TOTAL	8 695

Charges à payer = 15 098

CERTIFIÉ
RÉGULIER ET SINCÈRE

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fis non parven(408100)	6 686
TOTAL	6 686

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés p(428200)	6 694
Ch.soc.dette cong a(438200)	1 610
Ch.fisc.dette cong a(448200)	108
TOTAL	8 412

Produits constatés d'avance = 327 329

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	327 329
TOTAL	327 329